

DEPARTEMENT  
SOMME  
ARRONDISSEMENT  
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N°146/2025**

**Communauté de Communes Nièvre et Somme**  
2 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT  
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 35

Membres votants : 41

L'an Deux mille vingt-cinq, le mercredi 17 décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le jeudi 11 décembre, s'est réuni au siège de la CCNS à Flixecourt sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, SOUILLARD, LICOUR, LEMAIRE,  
Mrs DE LIMERVILLE, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, ALEXANDRE E., POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, MAUGER, CARPENTIER, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET, CERNEY, ALEXANDRE A.,  
Mrs PINCHON, LEITAO, CARLIER, VIGNON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, BEC, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D., LEBLANC J-M.

Pouvoirs :

Mr LEITAO donne pouvoir à Mme DUFRENOY,  
Mr CARLIER donne pouvoir à Mme LEPOIX,  
Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mr DELVILLE,  
Mr HENRY donne pouvoir à Mme SOUILLARD,  
Mme DE ALMEIDA donne pouvoir à Mr CARLE,  
Mme CERNEY donne pouvoir à Mr DUCROTOY.

Secrétaire de séance : Mr GROSSEL

**OBJET : FONDS VERT DANS LE CADRE PCAET : MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU PARC D'ACTIVITES DES HAUTS DU VAL DE NIEVRE – REMplacement DES LAMPES SODIUM PAR DES LEDS**

La séance étant ouverte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Vice-Président propose de moderniser l'éclairage public du parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre en remplacement les lampes sodium par des luminaires leds.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 147 928.56 € HT.

Ces travaux de modernisation feront l'objet d'une demande de subvention « Fonds Vert » dans le cadre du PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) qui œuvre pour la réduction des gaz à effet de serre, pour l'amélioration de la qualité de l'air, pour le développement des énergies renouvelables et pour le renforcement de la résilience climatique du territoire.

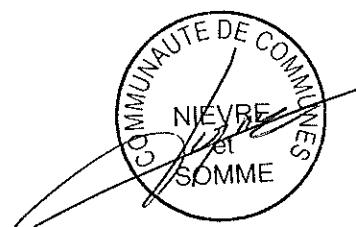
L'Assemblée Délibérante, où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ADOpte le projet de modernisation de l'éclairage public du parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre et l'estimation prévisionnelle de 147 928.56 € HT.
- AUTORISE le Président à lancer les consultations pour la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants.
- AUTORISE le Président à solliciter l'Etat au titre du Fonds Vert dans le cadre du PCAET.
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

PARTENAIRES FINANCIERS	MONTANT HT	POURCENTAGE
Etat – Fonds Vert - PCAET	84 024.00 €	56.8 %
CCNS	63 904.56 €	43.2%
<b>TOTAL</b>	<b>147 928.56 €</b>	100 % du montant global de l'opération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 décembre 2025 et de sa publication le 24 décembre 2025.

